



LOI SUR L'EXTRACTION DU QUARTZ, FORMULAIRE 2 (ARTICLE 44)  
**DEMANDE POUR UN CLAIM MINIER FRACTIONNAIRE**

À remettre au registraire minier du district. Un plan doit accompagner la présente demande.

Cachet de la date

District minier de \_\_\_\_\_

Je soussigné, \_\_\_\_\_  
NOM COMPLET DU DEMANDEUR

de \_\_\_\_\_  
ADRESSE POSTALE COMPLÈTE

\_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ COURRIEL

Numéro d'identification du client \_\_\_\_\_

Occupation \_\_\_\_\_

**déclare sous serment ce qui suit :**

1. Le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_ heures\*,  
 j'ai localisé le claim minier \_\_\_\_\_ tel qu'indiqué sur la  
NOM ET NUMÉRO DU CLAIM

feuille de jalonnement n° : \_\_\_\_\_, étiquette n° : \_\_\_\_\_.

Description de la zone visée : \_\_\_\_\_  
 (Le demandeur doit fournir un plan du groupe indiquant le mieux possible la position du claim, la direction de la ligne d'emplacement et le nom des claims adjacents.)

Éléments facultatifs :

Coordonnées GPS borne n° 1 : Latitude \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ ' N      Longitude \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ ' O  
 Coordonnées GPS borne n° 2 : Latitude \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ ' N      Longitude \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ ' O

2. C'est un claim fractionnaire borné au nord par \_\_\_\_\_ au sud par \_\_\_\_\_ à l'est par \_\_\_\_\_  
NUMÉRO DE CONCESSION NUMÉRO DE CONCESSION NUMÉRO DE CONCESSION  
 à l'ouest par \_\_\_\_\_ et plus particulièrement décrit au plan qui est annexé à la présente déclaration.  
NUMÉRO DE CONCESSION

3. J'ai placé sur ce claim les bornes d'emplacement n° 1 et n° 2 de dimensions légales sur lesquelles une étiquette portant une inscription clairement lisible a été apposée dans les formes prescrites par la Loi sur l'extraction du quartz.

4. J'ai inscrit sur l'étiquette apposée sur la borne n° 1 : Nom et numéro du claim : \_\_\_\_\_  
 Jallonné par \_\_\_\_\_ Date du jalonnement **AAAA/MM/JJ**  
 Direction \_\_\_\_\_ Distance à droite \_\_\_\_\_ Distance à gauche \_\_\_\_\_  
PIEDS PIEDS

5. J'ai inscrit sur l'étiquette apposée sur la borne n° 2 : Nom et numéro du claim : \_\_\_\_\_  
 Jallonné par \_\_\_\_\_ Date du jalonnement **AAAA/MM/JJ**  
 Distance de la borne témoin \_\_\_\_\_ Direction \_\_\_\_\_ (le cas échéant)  
PIEDS

6. La longueur approximative de la ligne d'emplacement est de \_\_\_\_\_ pieds.

7. J'ai tracé la ligne entre les bornes d'emplacement n° 1 et n° 2 de la manière prescrite par l'article 31 de la Loi sur l'extraction du quartz.

8. À ma connaissance, le terrain compris dans les limites de ce claim minier n'est occupé ni n'a été inscrit par aucune personne à titre de claim minier; il n'y existe aucun bâtiment ni aucun terrain qui dépende de quelque maison d'habitation, ni aucun terrain en culture, ni aucun terrain dont l'inscription soit réservée sous le régime de la Loi sur l'extraction du quartz.

9. Ce claim, à ce jour, n'a pas été jalonné par qui que ce soit dans mon intérêt.

**DÉCLARÉ** devant moi à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
 Signature du notaire public

\_\_\_\_\_  
 Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
 Nom du notaire public estampillé ou en lettres détachées

Mon inscription à titre de notaire public expire le : **AAAA/MM/JJ**

\*Indiquer l'heure si possible (utiliser le format A.M./P.M. ou le format 24 heures).

**Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP) :** Les renseignements fournis aux présentes sont recueillis en vertu de l'article 44 de la Loi sur l'extraction du quartz, et du paragraphe 29 c) de la LAIPVP aux fins du traitement des demandes de claims de quartz. Ce document peut être rendu public. Pour de plus amples renseignements, contacter le bureau des registres miniers, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au 867-667-3190 ou (sans frais) au 1-800-661-0408, poste 3190.